

Comment les Pétainistes exploitaient les Annamites

Bientôt nous ferons la trêve : car déjà notre enquête a donné quelques résultats. Mais derrière les noms cités et les faits mis en lumière, il en est un, non encore cité : celui d'un salopard, du plus grand peut-être de la M.O.I., celui d'un pourvoyeur de compagnie disciplinaire, vrai esclavagiste, vrai tueur, et qui s'est engraisé sur la misère des travailleurs à lui confiés : j'ai parlé du commandant Roquet.

Sinistre figure que celle de ce militaire. Il commande toujours La 5^e légion [*sic*] des travailleurs indochinois et habite tranquillement, 24 avenue Pasteur. Savez-vous que dans ses compagnies Le Val et de Vins il louait les travailleurs indochinois comme des bêtes de somme [?] La société de Forestage Setal, à Vins, payait grassement en cachette cet honorable officier, et forçait ainsi les Annamites à un travail surhumain : au lieu d'un stère un quart de bois, ils devaient abattre un stère et demi ; et, fait sans précédent, l'on forçait les travailleurs à transporter ce bois dans les charbonnières. Malgré des conditions de vie dont vous vous doutez : nourriture, logement ; malgré l'éloignement considérable du bois aux charbonnières, ce rendement était journalièrement exigé ! L'administrateur Roustan était l'agent exécuteur : vrai garde chiourme, vrai salopard aussi. Et c'est le 13 mai que les travailleurs refusèrent enfin de se rendre à ce travail infâme. Que fit Roquet ? Il envoya quinze Indochinois dont deux malades au bagne de Nîmes. Ils y sont toujours. Que se passe-t-il à Nîmes ? On le saura. Mais en attendant, ce Roquet mérite la Cour de Justice : au lieu de cela il commande toujours la 5^e région [*sic*] à la base de la M.O.I. Que ce Roquet aille au moins se constituer prisonnier de lui-même, autrement qu'il prenne garde, car lui et sa clique d'adjoints, les Thil, Albiac et Roustan, de toutes façons n'échapperont pas au châtement qu'ils méritent depuis longtemps déjà.

[Article non signé]

Article paru dans *Rouge-midi*, 12^e année, 2^e série, 5 octobre 1944, p. 1.